



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ENERGIE  
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Arrivé le **17 JUIN 2022**

Enregistré le : **20 JUIN 2022**  
N° : **2022 - DIMENC - 44000**

État-major des armées  
Commandement supérieur  
des forces armées de la Nouvelle-Calédonie  
Adjoint interarmées

**9 JUIN 2022**

Nouméa, le N° **36** /ARM/COMSUP FANC/AIA/C.Env/NP

Le général Valéry Putz  
commandant supérieur des forces armées  
de la Nouvelle-Calédonie

à

Monsieur le Directeur de l'industrie des mines et de l'énergie  
de la Nouvelle-Calédonie

- OBJET : demande de changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement.
- RÉFÉRENCE : code de l'environnement de la province Sud.
- ANNEXES : une.

J'ai l'honneur de vous adresser le formulaire concernant la demande de changement d'exploitant du hangar H1 de l'installation n°007 d'un atelier de réparation et d'entretien d'engins à moteur, et de l'installation n°014 d'un atelier mécanique des métaux du hangar de Jet Aviation situé sur le site de la Base Aérienne 186.

Cette installation, soumise à déclaration (récépissé n°CS11-3160-SI-606/DIMENC du 23/02/2011) au titre de la rubrique 2930-1 pour l'atelier de réparation et d'entretien de véhicules d'une surface de 1148 m<sup>2</sup> et de la rubrique 2561 pour les métaux et alliages (trempe, recuit ou revenu de métaux et alliages).

Suite à la visite de l'inspecteur des installations classées, l'exploitation du four électrique utilisé dans le cadre du travail des métaux serait susceptible d'être non classée au regard de la rubrique 2560 du code de l'environnement de la province sud.

La personne à contacter est Mme Fabienne Lozach (n° 29 23 95 – [fabienne.moinaux@intradef.gouv.fr](mailto:fabienne.moinaux@intradef.gouv.fr)), conseiller environnement des forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC) et du régiment du service militaire adapté (RSMA).

Pour le général commandant supérieur et par délégation,  
le capitaine de vaisseau Renaud Bondil  
adjoint interarmées,

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRE

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie  
Inspection des installations classés  
BP 465 - 98 845 Nouméa Cedex

### COPIES

- BIP/C.Env.
- Jet Aviation New Calédonia
- Archives.



Réf : F16026.03

**Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)**  
Centre administratif de la province Sud  
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices  
Baie de la Moselle  
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06  
[3dt.contact@province-sud.nc](mailto:3dt.contact@province-sud.nc)

## FORMULAIRE DE DECLARATION DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-6 du code de l'environnement de la province Sud)

### ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier  
à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires  
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)  
Centre administratif de la province Sud  
Pour tout renseignement, contacter le SICIED  
Tél : 20 34 00 Courriel : [3dt.contact@province-sud.nc](mailto:3dt.contact@province-sud.nc)

## IDENTITÉ DU NOUVEL EXPLOITANT

### ○ Vous êtes un particulier

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : \_\_\_\_\_

\* Nationalité : \_\_\_\_\_

### ○ Vous êtes une personne morale

\* Raison sociale ou appellation commerciale : JET AVIATION NEW CALEDONIA

\*  N° de Ridet  N° RC  N° RM : 1 509 876 R.C.S Nouméa

Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration) :

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : FUSTER Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : FABIEN

\* Qualité : Gérant

\* Nationalité : FRANCAISE

Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal) :

\* Civilité :  Madame  Monsieur

\* Nom de famille : GAGNIER Nom de naissance : \_\_\_\_\_

\* Prénom(s) : JEROME

\* Fonction : RESPONSABLE DE SITE

## COORDONNEES DU NOUVEL EXPLOITANT

\* Adresse de correspondance : BP11 - 98840 TONTOUTA

Complément d'adresse : 19 RUE DU MARECHAL FOCH

Boîte postale : \_\_\_\_\_ \* Commune : NOUMEA

\* Code postal et libellé : 98800 \* Pays : Nouvelle-Calédonie

\* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 903968

Courriel : jerome.gagnier@jetaviation.com Fax : \_\_\_\_\_

## INSTALLATION(S) CONCERNÉE(S) PAR LE CHANGEMENT D'EXPLOITANT (1/2)

### \* Désignation

Exploitation d'un Atelier de réparation et d'entretien d'engins à moteur et d'un atelier mécanique des métaux.

### Localisation

\* Commune : PAITA

\* Adresse : TONTOUTA- Base Aérienne 186

\* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : 422184.85 Y : 242483.15

Direction du développement durable  
des territoires (DDDT)

6, route des Artifices  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06  
3dt.contact@province-sud.nc

\* INSTALLATION(S) CONCERNEE(S) PAR LE CHANGEMENT D'EXPLOITANT (2/2)

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement
S = 1148 m <sup>2</sup> (Atelier de réparation des avions) Localisation : Hangar H1 Seuil : 100 m <sup>2</sup> < S < 5000 m <sup>2</sup>	2930-1 : Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs y compris les activités de carrosserie et de tôlerie	D : régime de déclaration
S = 69,78 m <sup>2</sup> Localisation : Atelier cellule Hangar H1	2560 : Travail mécanique des métaux et alliages	NC : activité non classée

\* Date effective du changement d'exploitant (jj/mm/aaaa) : 01/07/2021

\* Fait à Paris \_\_\_\_\_, le (jj/mm/aaaa) 27/04/2022

\* Signature :

Insérer une signature

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F d'amende)

**Envoyer**

\*Champs obligatoires

## DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET)
- Justificatif des pouvoirs du signataire
- Pour les installations classées soumises à autorisation ou à autorisation simplifiée, un document attestant des capacités techniques et financières du nouvel exploitant
- Pour les installations classées énumérées dans la nomenclature visée à l'article 412-2 et indiquées en colonne de droite sous le sigle « GF », à l'exclusion des installations exploitées directement par des communes ou leurs groupements, un document attestant une garantie financière conforme aux exigences des articles 419-1 et suivants, aux fins de validation, conformément aux dispositions du III de l'article 419-3

Colonne  
réservée à  
l'administration